



AVIS PUBLIC

PUBLICATION DES RÈGLEMENTS

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Le conseil municipal a adopté le **2 décembre 2024** les règlements suivants :

- Règlement numéro 2024-09 sur la régie interne des séances du conseil de la Municipalité de Saint-Adelme;
- Règlement numéro 2024-10 abrogeant le règlement 2018-07 et fixant la rémunération des élus(es) municipaux.

Ces règlements sont disponibles pour consultation au bureau municipal et sur le site internet de la municipalité <https://municipalites-du-quebec.com/st-adelme/index.php> où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

Donné à Saint-Adelme (Québec), ce **4 décembre 2024**.

Jessica Bouchard

Directrice générale et greffière-trésorière